

## **20221020 Info Migrants**

<http://www.infomigrants.net/fr/post/44124/marseille--une-residence-temporaire-pour-des-demandeurs-dasile>

[Actualités](#)



À Marseille, plus de 4 000 demandeurs d'asile vivent sans toit. Crédit : RFI

## **Marseille : une résidence temporaire pour des demandeurs d'asile**

Par [RFI](#) Publié le : 20/10/2022

À Marseille, plus de 4 000 demandeurs d'asile vivent sans toit et se retrouvent à la rue ou dans des squats. La ville ne dispose pas assez de places dans des structures d'hébergement dédiées. Pour faire face à ce problème, l'association des usagers de la PADA, entièrement composée de réfugiés et de demandeurs d'asile, a signé jeudi 13 octobre une convention d'occupation précaire avec les propriétaires, l'État et la ville, pour un immeuble en centre-ville qui était squatté jusqu'alors. Une première.

[https://aod-rfi.akamaized.net/rfi/francais/audio/modules/actu/202210/REP\\_FRA\\_20-10-22\\_Residence\\_temporaire\\_pour\\_des\\_demandeurs\\_d\\_asile.mp3](https://aod-rfi.akamaized.net/rfi/francais/audio/modules/actu/202210/REP_FRA_20-10-22_Residence_temporaire_pour_des_demandeurs_d_asile.mp3)

REP FRA 20-10-22 Résidence temporaire pour des demandeurs d'asile

De notre correspondant à Marseille,

"La première chose pour un demandeur d'asile, c'est d'être en sécurité et la sécurité commence par le toit", explique Don Massodama Tjega. Il est un demandeur d'asile originaire du Cameroun, et habitant de la résidence temporaire Saint-Bazile, où il a trouvé un refuge et une stabilité.

"Pour moi, ça a été d'abord le premier soulagement : avoir un lieu où je vais pouvoir dormir sans avoir peur qu'on va venir me dérober, on va m'agresser... Cela a permis à ce que je puisse mieux m'organiser pour la continuité de ma demande", poursuit-il.

► À écouter aussi : [La dématérialisation des convocations de l'Ofpra complique les démarches des demandeurs d'asile](#)

Il fait partie de la quarantaine de demandeurs d'asile qui ont squatté le bâtiment de cinq étages situé en plein centre-ville pendant un an. Mais désormais, leur présence est autorisée. Une convention a été passée avec l'Établissement public foncier qui est propriétaire, mais aussi des associations marseillaises, l'État et la ville.

## **Des solutions "au fur et à mesure des besoins"**

La situation ravit Aliou Jalloh, président et fondateur de l'association des usagers de la PADA qui se bat depuis un an pour faire légaliser leur présence. "Nous, les demandeurs d'asile, les personnes concernées, avons essayé de trouver des solutions. Aujourd'hui, je peux dire que c'est un bon résultat, parce qu'on est avec l'État, avec la ville et puis aussi avec toutes les associations marseillaises. C'est une victoire pour nous. On est très content."

Laurent Carrié, le préfet à l'égalité des chances, était là pour l'inauguration. Il n'exclut pas de multiplier ce genre d'initiatives. "On est en veille active pour trouver les sites qu'on peut légalement confier en gestion dans le cadre de conventions d'occupation précaire pour mettre à l'abri des personnes. Mais on sait qu'on est sur des sites temporaires. Il faut qu'on soit pragmatiques et qu'on trouve des solutions au fur à mesure des besoins."

## **Des difficultés rencontrées partout en France**

Car à Marseille, les besoins en logement sont grands et les manques systématiques. Francis Vernède est à la tête de la fondation Abbé Pierre dans la région. Il explique que "pour les demandeurs d'asile, tous les dispositifs sont embouteillés, c'est-à-dire qu'il y a un taux d'occupation qui a plus de 100%. Par ailleurs, il y a des milliers de personnes demandeurs et de personnes en situation de migration qui sont aujourd'hui à la rue", souligne Francis Vernède, qui poursuit : "Quand on est à la rue, en fait, on va très rapidement tomber sous le coup des marchands de sommeil, sous le coup des réseaux mafieux et on se retrouve à s'endetter, à devoir parfois se retrouver dans des situations extrêmement complexes, de la violence... C'est ce que génère cette très grande précarité."

Mais pour Francis Vernède, cette précarité "n'est pas propre aux personnes, elle est propre à leur situation, le fait des pouvoirs publics, qui ne se sont pas saisis aujourd'hui à la juste hauteur des difficultés de notre territoire. Aujourd'hui à Marseille, c'est très vrai, mais on sait que c'est le cas partout en France", s'inquiète-t-il.

► À écouter aussi : [Parcours chaotiques de migrants et demandeurs d'asile](#)

Les demandeurs d'asile se sont engagés à quitter le bâtiment au 31 mars 2023.